

# Bureau Fédéral

## Réunion du 30 août 2019 à Dax

Présents : Jean-Pierre HUNCKLER – 1<sup>er</sup> Vice-Président présidant la séance en l'absence du Président Fédéral

Mme Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Jocelyn CHARRIER (Président du Comité des Landes), Patrick COLLETTE, Pierre DUFAU (Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine), Françoise EITO et Christian MISSER

Excusés : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président, Mmes Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Ludivine SAILLARD (en partie)

MM. Damien HENO (en partie), Pascal GOUDAIL, Tom PHAM VAN SUU, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	ANNEXES
1	2019-08-30 BF 0-DG FFBB 2024 Demandes d'affiliation V1 MHL
2	2019-08-30 BF CAB Agence Nationale du Sport - Priorités Basket Campagne Equipement 2019 V1 LSD
3	2019-08-30 BF CAB Liste Basket Equipements de proximité Locaux sur territoires carencés - ANS 2019 V1 LSD
4	2019-08-30 BF CAB Liste Basket Equipements Locaux sur territoires carencés ANS 2019 V1 LSD
5	2019-08-30 BF CAB Liste Basket Equipements nationaux ANS 2019 V1 LSD
6	2019-08-30 BF CAB Liste Basket Outre-mer et Corse ANS 2019 V1 LSD
7	2019-08-30 BF CAB Liste Basket Sinistre ANS 2019 V1 LSD
8	2019-08-30 BF 5-CFC Phases finales V2 TBE
9	2019-08-30 BF 2-PFE-FORMATION - V2 CAR MSS
10	2019-08-30 BF 2-PFE-FORMATION - Démat diplomes - V2 CAR MSS
11	2019-08-30 BF 0 CCN - Instruction FART V1 MLD
12	2019-08-30 BF Support Sec GI V3 TBE
13	2019-08-30 BF 0-SI Point Général V1 CAE
14	2019-08-30 BF 4-CDC Affiliation nouveaux clubs v1dho
15	2019-08-30 BF 4 CDC Homologation Conventions rattachement territorial v1pco
16	2019-08-30 BF 4 CDC Homologation CTC 2019 v2pco
17	2019-08-30 BF 6-DAJI DU Modifications Statutaires V1 AME

---

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre HUNCKLER, vice-président et trésorier, salue les invités et les remercie de leur présence. Il excuse Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, ainsi qu'Alain BERAL, retenu pour les obsèques de Christian FRA, le Président Jean-Pierre SIUTAT et Alain CONTENSOUX, actuellement en Chine pour la Coupe du Monde Masculine.

Jean-Pierre HUNCKLER adresse une pensée pour des personnalités du basket qui nous ont quitté : Christian Fra, ancien Président du SLUC Nancy récemment décédé, ainsi que Robert NAUZE, Vice-Président du Comité du Gard et de la Ligue Languedoc-Roussillon, Jean CHAPTARD ancien International de la Chorale de Roanne.

Jean-Pierre HUNCKLER salue également la très belle réussite de l'Open de France 3x3 organisé à la Rochelle en juillet dernier, félicite et remercie tous les organisateurs et bénévoles ayant participé au très bon déroulement de l'événement.

## 2. Présidence

### a. Résultats des Equipes de France

Jean-Pierre HUNCKLER note qu'après les excellents résultats de l'Equipe de France féminine, nos Equipes de France Jeunes ont réalisé des parcours de haut niveau, en effet Hormis les U18 garçons, les équipes ont toutes atteint au minimum les demi-finales sur tous les championnats d'Europe et du Monde. Le 3X3 se porte bien avec d'excellents résultats lors du World Series. On espère tous que nos filles U16 vont décrocher une médaille de bronze pour malgré la déception de leur demi-finale perdue.

Au niveau marketing, c'est une belle réussite également : tous les matches de préparation se sont joués à guichets fermés, à Pau, Toulouse, et Lyon. Jean-Pierre HUNCKLER félicite et remercie les organisateurs, et note la satisfaction des partenaires de la FFBB.

Jean-Pierre HUNCKLER félicite le Président SIUTAT élu au Board de la FIBA. Il y a un an cela paraissait impossible et inconcevable. C'est une grande nouvelle pour le basket français que notre Président ait un rôle majeur au sein de FIBA Europe et FIBA Monde. Le basket français est reconnu au niveau international. Le nouveau président FIBA élu, M. NIANG, est Malien. De plus, la France a été honorée 3 fois au cours de ce Congrès Mondial : pour le maintien à la 2<sup>ème</sup> place mondiale féminine, à la 3<sup>ème</sup> place masculine et à la troisième place pour la meilleure progression en 3x3 pour la saison 18-19. Nos efforts payent. Chez les filles, les 5 premières joueuses au ranking Mondial sont françaises.

Un grand événement aura lieu le 11 novembre, puisqu'il s'agira du retrait du maillot de Tony PARKER chez les Spurs. Le Président Jean-Pierre SIUTAT sera Présent.

La FFBB continue de travailler sur l'organisation de l'Euro féminin 2021 (une réunion avec l'Espagne, co-organisatrice de l'événement, aura lieu prochainement), de l'Euro 3x3 2021, et maintenant sur la candidature du tournoi préolympique féminin. Le site envisagé par Jean-Pierre SIUTAT est celui de Bourges. Le TQO demande un effort d'1.2 millions d'euros. Il y a 3 jours de compétitions. L'organisation sportive est donc simple, mais il faut le financer. Nous avons un retour intéressé du maire de Bourges. La FFBB souhaite 500 ou 600 k€ d'aides des

collectivités. Une réunion se tiendra lundi après-midi (2 septembre) à 16h00 à la mairie de Bourges pour en décider.

Le Président travaille sur la feuille de route de fin de mandat qui sera présentée lors du Bureau Fédéral du 20 septembre. Lors de ce Bureau Fédéral, sera officialisé un groupe de travail CNDS chargé de réfléchir à la redistribution des subventions.

#### b. FFBB 2024

Jean-Pierre HUNCKLER indique que la FFBB a eu un retour positif de la part de RMC au niveau de la diffusion de l'OPEN de France 3x3. et sont enchantés par le dynamisme de la discipline.

Pour le Circuit Pro 3x3, tous les cahiers des charges ont été envoyés aux clubs.

#### i. Demande d'affiliation Associations 3x3

Jean-Pierre HUNCKLER poursuit et présente les nouvelles demandes d'affiliations (cf. annexe 1).  
Un débat s'engage.

Thierry BALESTRIERE propose de valider les dossiers de l'Arsenal Westball 3x3 et du Ballin Nord 3x3, et de différer la décision au prochain Bureau pour celui de l'association Working Fit, afin que la Commission étudie le dossier.

### **Validation de la proposition par le Bureau Fédéral**

ii. Agence Nationale du Sport - Campagne équipement – Proposition de la liste FFBB – L. SAILLARD - D. HENO

Ludivine SAILLARD demande la validation de l'arbitrage de projets pour accès à des financements via l'Agence Nationale du Sport. Elle commente la présentation (cf. annexes 2 à 7).

- Equipements locaux sur territoires carencés, équipements de proximité.

Ludivine SAILLARD demande au Bureau Fédéral de se positionner sur les 5 dossiers à prioriser ou à hiérarchiser.

Jean-Pierre HUNCKLER propose de valider dans un premier temps puis de hiérarchiser plus tard.

### **Validation du Bureau Fédéral sur les 5 dossiers présentés. Il est demandé à la Ligue Ile de France de prioriser les 2 dossiers d'ici le 18 septembre 2019**

- Equipements locaux sur territoires carencés

**Validation du Bureau Fédéral sur les 5 dossiers présentés. Il est demandé à la Ligue Auvergne Rhône Alpes de prioriser les 2 dossiers d'ici le 18 septembre 2019**

- Equipements nationaux

Jean-Pierre HUNCKLER propose de suivre les priorisations de la ligue Nouvelle Aquitaine.

**Validation du Bureau Fédéral des 3 dossiers présentés.**

- Equipements Outre-Mer et Corse

Ludivine SAILLARD propose de tous les prioriser car ces territoires en ont besoin.

**Validation du Bureau Fédéral.**

- Equipements sinistrés

Ludivine SAILLARD estime que ces dossiers peuvent en ralentir d'autres.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite mobiliser l'énergie fédérale sur les dossiers où il est possible d'intervenir directement en tant que Fédération.

**Le Bureau Fédéral décide de ne pas prioriser ces dossiers.**

### **3. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble**

#### **a. Point général**

Alain SALMON salue le travail fait pendant l'été par les salariés et l'ensemble de l'équipe. Il n'y a pas eu de réclamation à propos de la composition des poules.

#### **b. Demandes d'autorisation d'organisation de rencontres internationales**

Ce point est reporté à un prochain Bureau Fédéral.

#### **c. Organisation des phases finales**

Alain SALMON soulève la problématique d'une répartition harmonieuse sur l'ensemble du territoire. Il propose de garder l'organisation des phases finales nationales jeunes et seniors ainsi que les plateaux 1/4 et 1/2 de Trophées Coupe de France et Coupe de France Jeunes. Il y a un nombre de candidats sérieux et intéressants. Il souhaite solliciter les Ligues Régionales pour les plateaux 1/16<sup>e</sup> et 1/8<sup>e</sup> des Trophées Coupe de France Seniors et Coupe de France Jeunes, afin d'avoir une répartition territoriale cohérente. Une note sera envoyée en ce sens aux Ligues Régionales.

Une présentation est faite de la proposition de répartition (annexe 8).

**Validation du Bureau Fédéral.**

d. Attribution de l'organisation du TOP 8 Coupe de France Trophée Robert BUSNEL

Jean-Pierre HUNCKLER aborde ensuite la question du renouvellement de l'organisation du Top 8, (quarts et demi-finale de la Coupe de France, Trophée Robert Busnel), à Trélazé qui est dans sa 3<sup>e</sup> année d'organisation. La ville de Trélazé a renouvelé sa candidature pour l'organiser 3 années supplémentaires.

**Validation du Bureau Fédéral.**

e. Indemnités des arbitres sur les rencontres amicales

Alain SALMON alerte sur les problématiques des indemnités des arbitres sur les rencontres amicales. Un débat s'engage.

Jean-Pierre HUNCKLER propose d'effectuer un rappel aux clubs et ligues sur la procédure de désignations des arbitres pour les rencontres amicales : ce sont les ligues qui valident ces désignations. Les barèmes feront l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain Conseil des Présidents de Ligues Régionales.

f. Indemnités des observateurs

Jean-Pierre HUNCKLER aborde un dernier point concernant les indemnités des officiels Il y a eu une présentation de Michel MARGUERY à l'avant dernier Comité Directeur, proposant, notamment, 70€ pour l'indemnisation des observateurs de championnat de France. Au Comité Directeur suivant, sur le point des dispositions financières, le montant validé a été de 60€. Il propose de maintenir tous les montants validés au Comité Directeur via les dispositions financières de la FFBB.

**Validation du Bureau Fédéral.**

Pour éviter, à l'avenir, de considérer que les supports présentés en réunion portent des données définitives, Thierry BALESTRIERE propose l'inscription systématique « document de travail » sur les présentations PowerPoint.

#### **4. Direction Générale / Direction Technique**

a. Point général

Gilles THOMAS commence par un point général sur les équipes de France. Il rappelle les 3 objectifs majeurs. Pour l'équipe de France féminine, il fallait se qualifier pour le TQO. Pour les équipes de France jeunes, il fallait terminer parmi les 4 premiers dans chaque compétition. Pour le 3X3, c'est la qualification olympique. Le 1<sup>er</sup> novembre est la date à laquelle nous saurons si nous serons directement qualifiés aux Jeux. Ce point ne dépend pas que des équipes nationales, mais aussi des 100 meilleurs joueurs de chaque pays. Les garçons sont trop loin, les filles, en revanche, ont 8 millions de points. La Roumanie et la Mongolie sont devant grâce à des tournois qui sont peut-être trop facilement homologués par la FIBA.

Sur les dernières compétitions 5x5 effectuées, nous avons réalisé 5 podiums sur 7. Il continue et mentionne le Mali, qui a terminé deuxième de la Coupe du Monde U19M. Il note qu'il y a beaucoup de bouleversements dans la hiérarchie mondiale, mais que la France reste 5<sup>ème</sup> au ranking chez les garçons jeunes devant l'Espagne. Quant aux filles, elles sont 3<sup>èmes</sup> derrière USA et Espagne. Notre nation a donc une constance internationale qu'il n'est pas inutile de mentionner.

Les résultats du 3x3 sont les suivants : aux jeux européens, nous obtenons la médaille d'or, le bronze à la coupe du monde sénior, et le bronze à la coupe du monde U18F.

La rentrée du pôle France aura lieu mercredi 4 septembre. Il indique que le Pôle France est concurrencé par l'Académie Tony PARKER. Il y aura beaucoup de travail pour alimenter le Pôle France.

#### b. Informations RH – P. GOUDAIL

Pascal GOUDAIL énumère les nouvelles arrivées et les mouvements internes à la FFBB.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que pour une entreprise de 135 salariés, il est normal qu'il y ait du mouvement. Il y a de plus en plus de contraintes sur le suivi de partenaires, ce qui explique la présence des stagiaires.

#### c. Modification du PPF – G. THOMAS

Sur le Projet de Performance Fédérale, 2 compétitions de référence ont été ajoutées : les Tournois de l'Amitié U15

Il informe de la modification du cahier des charges des centres de formation des clubs professionnels : quand un club professionnel est relégué en division non professionnelle, il conserve son agrément 2 ans, à condition qu'il reste dans le 1<sup>er</sup> niveau non professionnel.

Il convient de voir le ranking des équipes réserves des clubs rétrogradés en NM1 et LF2 avec un centre de formation agréé.

## 5. Délégation Formation & Emploi

### a. Point général

Christian AUGER commence par préciser que la période a été particulièrement chargée, avec une reprise au 15 août agrémentée de nombreux dossiers : le séminaire des CTO (20, 21, 22 août), le week-end dernier, le stage de validation des arbitres nationaux et OTM HN à Reims, Poitiers et Sète. 123 arbitres ont été recyclés, de même que 165 OTM. On note également le stage de revalidation des observateurs et stagiaires nationaux : 21 étaient présents à Reims. Le début de semaine a été marqué par le lancement de la formation des JIG.

Enfin, sur le Campus de la FFBB, on compte une centaine de stagiaires et une vingtaine de formateurs. Il apprécie les très bonnes conditions de travail, et remercie Jocelyn CHARRIER (président du CD des Landes) pour son aide précieuse sur la logistique et Pierre DUFAU (président de la Ligue Nouvelle Aquitaine).

Il énumère les réunions à venir : la réunion de la commission fédérale des dirigeants, la réunion du conseil stratégique INFBB (apprentissage, certification). Le week-end suivant, auront lieu les stages de revalidation des arbitres et observateurs (situés à Houlgate, Sète, Poitiers et Vichy). Il remercie Matthieu SOUCHOIS pour l'organisation du Campus.

Sur le statut du technicien, Christian AUGER commente le document de travail. (cf. Annexe 9)

b. Formation des JIG – point de situation

Christian AUGER enchaîne avec le dossier des Joueurs d'Intérêt Général, qu'il estime compliqué. Il y a encore des inscriptions en retard. Il y a environ 80 JIG au total. 50 nouveaux, et 30 en année 2. Le problème est celui de l'hétérogénéité du nombre d'inscrits selon les régions. Certaines n'ont pas eu de formation JIG faute d'effectifs (les Hauts de France, la Bretagne, le Centre Val de Loire qui ont dû envoyer leurs rares stagiaires sur les sites d'autres ligues). Pas d'inscrit en Pays de la Loire.

Christian AUGER doit soumettre quelques cas de dérogation pour joueurs ou joueuses :

Sur la formation JIG en PACA : la formation des JIG 1<sup>ère</sup> année n'a duré que 3 jours au lieu des 4 prévus. Les JIG 2<sup>ème</sup> année n'ont fait qu'une ½ journée au lieu d'une journée prévue. Ils ont eu des difficultés logistiques. En tant que responsable de la formation nationale, Christian AUGER ne peut accepter ce genre d'exceptions temporelles dans un souci d'harmonisation fédérale. Les clubs n'y sont pour rien, ils ont participé à ce qui leur a été proposé par la Ligue. Il souhaite que le Bureau se prononce et se positionne. Un débat s'engage.

Jean Pierre HUNCKLER propose de mener une enquête sur le déroulement des formations JIG dans la ligue PACA pour décision au Bureau Fédéral du 20 septembre. Un courrier sera adressé aux clubs concernés pour les informer que ces formations ne sont pas validées mais les joueurs pourront jouer et devront participer à une formation complémentaire.

Une réponse est également à faire aux clubs concernés sur les sanctions infligées par la FFBB sur des points en lien avec les règles URSSAF.

Une information sur les JIG sera à prévoir lors des prochaines Assemblées Générales des Ligues.

**Validation du Bureau Fédéral.**

c. Services Civiques – point de situation

Christian AUGER continue avec un point sur la saison 2019/2020. A ce jour l'agrément n'est pas encore obtenu de la part de l'agence nationale du service civique. Quelle sera la situation de la FFBB entre la fin de l'agrément et le renouvellement ? Il regrette les agissements des « mauvais élèves » qui utilisent les services civiques à d'autres fins que les missions supposées (la fonction d'officiels ne peut pas entrer dans les missions du service civique confiées au jeune). Le service civique n'est pas un emploi, il n'est pas soumis à une hiérarchie de type employeur-salarié. (cf. annexe 9). Les clubs ont perdu le bénéfice de l'agrément automatique, tandis que les Ligues et les Comités Départementaux le conservent.

Une discussion s'engage.

Thierry BALESTRIERE propose la mise à disposition des Comités d'une fiche d'aide à l'évaluation des critères des missions du service civique.

**Le Bureau Fédéral valide la proposition.**

e. Commission Formation des Dirigeants

i. Campus 2019

Patrick COLLETTE apprécie le cadre magnifique de Dax et remercie les présidents du CD des Landes et de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

ii. Réunion des Secrétaires Généraux, Trésoriers Généraux et Directeurs Territoriaux du 21 septembre

Le 21 septembre se tiendront des réunions des Secrétaires Généraux, des Trésoriers et des Directeurs Territoriaux à partir de 09h30 au Siège de la FFBB.

Pour les Trésoriers, Les points abordés seront la gestion des caisses de péréquation, les lignes budgétaires et la sécurisation des achats.

Pour les secrétaires généraux, les thèmes abordés seront les opérations 0 papier, eFFBB, le vote dématérialisé, le calendrier fédéral, le service civique, et les AG de Ligues.

iii. Point sur les Automnales

Pour les automnales, la FFBB n'a pas encore reçu tous les programmes des Ligues. Module VxE : formation des formateurs le 24 septembre. Thierry BALESTRIERE demande de prévoir le temps de travail sur les Assises des Compétitions 5x5 le samedi pour qu'un membre du Bureau Fédéral puisse être présent.

Pour les carrefours d'échanges les 23 et 30 novembre, la thématique sera le mini-basket.

f. Dématérialisation des diplômes

Christian AUGER informe que près de 7000 diplômes par an sont envoyés vierges. Il y a un travail à faire pour l'environnement, réduire les coûts, et avoir plus de réactivité. Il propose donc de les dématérialiser. (cf. Annexe 10)

Un débat s'engage.

<b>Validation de principe du Bureau Fédéral, après étude de la capacité sur FBI</b>
---

Jean-Pierre HUNCKLER propose de mener une étude sur la dématérialisation des diplômes des arbitres et entraîneurs.

## 6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que le bilan de la saison dernière sera communiqué lors du Bureau Fédéral du 20 septembre. La FFBB va se doter d'un logiciel de gestion digitale des notes de frais. Ce logiciel sera présenté aux trésoriers des Ligues, et pourrait être déployé plus largement.

b. Demande de dérogation du tarif des mutations :

i. Demande de la Ligue de Bourgogne Franche Comté

La Ligue de Bourgogne Franche Comté a décidé de diminuer la part mutation de 38 euros à 29 euros dans les dispositions financières alors que la saisie FBI impose un maximum de 20 euros. La Ligue de Bourgogne Franche Comté demande la possibilité que ce tarif soit saisi, comme précisé dans le cadre de la dérogation.

**Accord du Bureau Fédéral pour la saison sportive 2019/2020.**

ii. Comité de Dordogne

Thierry BALESTRIERE expose la nouvelle demande du CD de Dordogne. Celle-ci est conforme aux directives de la FFBB

**Validation du Bureau Fédéral.**

c. Caution de la FFBB pour la Ligue Nouvelle Aquitaine

Pascal GOUDAIL présente les chiffres de la demande de caution de la Ligue Nouvelle Aquitaine pour son nouveau siège.

La Ligue demande une caution de la FFBB à hauteur de 565 000€ sur 15 ans. Le Commissaire aux Comptes a émis un avis favorable.

**Accord du Bureau Fédéral.**

2<sup>ème</sup> demande : il s'agit du rachat du prêt de l'ancienne ligue Poitou-Charentes sur 10 ans. La Ligue Nouvelle Aquitaine demande le cautionnement de la FFBB de ce nouveau prêt négocié avec des intérêts très bas.

**Validation du Bureau Fédéral à l'unanimité (Alain Salmon n'a pas pris part au débat et au vote).**

d. Financement des emplois pour les Ligues Régionales Bourgogne Franche Comté et Nouvelle Aquitaine

Jean-Pierre HUNCKLER propose de valider l'aide, au titre du FART pour le nouveau Directeur Technique, Simon BRUNERIE, pour la ligue Nouvelle Aquitaine.

Pour Bourgogne Franche Comté, les éléments sont insuffisants, la décision est donc reportée au prochain Bureau Fédéral (cf. Annexe 11)

**Validation du Bureau Fédéral.**

## **7. Délégation Marque**

### **a. Point général**

Jean-Pierre HUNCKLER revient sur l'organisation de l'Open de France 3x3 à la Rochelle et se réjouit de sa pleine réussite (en dehors de la météo). Il remercie la Ligue Nouvelle Aquitaine, le Comité de Charentes Maritimes et la Mairie de La Rochelle. Il note les très bons retours des partenaires : GRDF, la MAIF et LA CAISSE D'EPARGNE qui sont enchantés. Il salue enfin la première retransmission en direct du 3x3 par RMC Sport.

Il aborde ensuite les diverses animations autour de l'équipe de France : la conférence de presse « media-day » à l'INSEP. De plus, il annonce l'officialisation des nouveaux partenaires : Suzuki et Amazon. C'est une bonne nouvelle.

Les matches de préparation de l'équipe de France ont attiré du public. Tout s'est joué à guichets fermés sur les 5 matches Toulouse, Pau, Lyon (plus de 17 000 spectateurs sur le tournoi). Les ventes de la boutique FFBB ont été boostées par cet événement.

La France a participé pour la première fois au tournoi de Shenyang. C'était l'occasion de mettre en avant les partenaires privés. La FFBB a financé une partie des droits de production afin que RMC diffuse le tournoi en Chine pour la France. Une équipe de 4 personnes du pôle marque est présente.

Pour le Projet de Performance Fédéral, les salles Boris DIAW et Tony PARKER au Pôle France Yvan MAININI seront relookées.

Le 18 septembre aura lieu le vote du Jury du Trophée Alain GILLES.

Au niveau du calendrier, Jean-Pierre HUNCKLER informe que la FFBB risque de modifier les dates des finales de la coupe de France. D'ordinaire, les catégories amateurs jouent le vendredi soir, et les professionnels le samedi. Mais cette année, cela tombe à la même date que la finale de la coupe de France de foot. Si l'AccorHotels Arena est libre, exceptionnellement, le samedi sera la journée des championnats amateurs, et le dimanche sera attribué aux professionnels.

Il poursuit en évoquant la possibilité d'organiser un voyage à San Antonio pour le retrait du maillot de Tony PARKER le 11 novembre.

## **8. Secrétariat Général**

### **a. Point général**

Thierry BALESTRIERE présente les assises régionales des compétitions qui auront lieu durant les Automnales. Il souhaite la présence d'un membre du Bureau Fédéral par site. L'Assemblée Générale électorale FFBB aura lieu le 19 décembre 2020 au CNOSF. Le Bureau Fédéral de décembre est décentralisé à Strasbourg. Il se tiendra le samedi 21 décembre de 10h à 18h.

Thierry BALESTRIERE rappelle que la rédaction du rapport moral pour l'AG 2019 est en cours.

Les animateurs des conférences thématiques ainsi que les stands du forum de l'AG FFBB seront présentés au prochain Bureau Fédéral.

**b. Organisation des réunions de zones**

Le planning des réunions de zones est établi : elles se tiendront les 23 et 30 novembre 2019. Vendredi soir : 18h-20h (réunion de zones – PPF ou Carrefours d'Echanges) et samedi 09h-12h (réunion de zones)

**c. Point sur la dématérialisation de la licence**

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'il n'y a plus de carton de licence cette année. Il faut continuer le travail pour la transition vers la dématérialisation.

Il présente les travaux en cours. (cf. annexe 13)

Il est actuellement possible d'éditer des listes d'équipes. La photo dans FBI est obligatoire, sauf pour les dirigeants.

Pour avoir une AST, il n'est pas nécessaire d'avoir la signature du Président du club A pour avoir une autorisation, mais proposition d'informer le club A.

Une question est soulevée sur le surclassement, pour savoir s'il est réservé au joueur et s'il en faut un pour exercer la fonction d'arbitre à 16 ans pour arbitrer des seniors ? Il est actuellement indiqué dans la charte des officiels qu'un arbitre ne peut pas arbitrer dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne. Ce point devra faire l'objet d'une étude.

**d. Point de situation informatique territorial**

Les serveurs sont en place, il s'agit de tout basculer vers la nouvelle solution. (cf. Annexe 14)

## **9. Délégation Jeunesse & Territoires**

**a. Nouvelles affiliations association 5x5**

Des dossiers complets ont été reçus. Il demande l'accord du Bureau Fédéral pour affilier ces clubs. Il y a eu d'autres demandes incomplètes. (Cf. annexe 14)

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

**b. Homologation de convention(s) de rattachement territorial**

Trois cas sont à traiter. (Cf. annexe 15)

La convention de la Nouvelle-Aquitaine a reçu un avis favorable de la Commission Démarche Clubs, des réserves ont été émises par la Commission pour les 2 autres conventions (USO Rognonnaise et CS Pertuis).

Jean-Pierre HUNCKLER propose de valider la convention de la Nouvelle Aquitaine et d'effectuer une réunion téléphonique avec les Comités des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, en présence de la Ligue PACA, avant qu'une décision ne soit prise au Bureau Fédéral du 20 septembre.

**Accord du Bureau Fédéral.**

c. Complément CTC

Pierre DEPETRIS propose d'homologuer les 3 premières modifications. (Cf. annexe 16)

**Le Bureau valide la proposition.**

## **10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles**

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point général sur les dossiers de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- Le club de Thouars conteste la décision de la Chambre d'Appel pour les amendes infligées. Attente de la convocation à une audience de conciliation au CNOSF.
- Le club de Cherbourg est susceptible de faire l'objet d'une décision de mise en liquidation judiciaire mi-septembre. Un nouveau club en cours de création devrait solliciter le transfert des droits

b. Contestation de la décision de la chambre d'appel de la FFBB de la part de la Ligue Régionale de Mayotte

La Ligue de Mayotte demande le réexamen de la décision prise par la Chambre d'Appel le 21 juin 2019 annulant sa décision suite à un recours du club de Fuz'Ellipse.

De nouveaux éléments ayant été découverts dans ce dossier, Stéphanie PIOGER propose de faire droit, à titre exceptionnel, à cette demande afin que la Chambre d'Appel statue sur le dossier litigieux avec ces nouvelles informations.

**Validation du Bureau Fédéral.**

c. Demandes particulières

i. Nohanent - Licence AS

Le club demande une double licence AST pour un U20. La première licence AST pour pouvoir jouer en pré-nationale, et la seconde pour jouer dans un club hors CTC en U20. Il avait déjà obtenu la dérogation l'an dernier pour qu'il fasse toutes les compétitions.

**Accord du Bureau Fédéral, sous réserve que cela soit la dernière année.**

ii. Remise de peine

Il s'agit d'un joueur sanctionné de 18 mois de suspension fermes et 3 ans avec sursis pour des faits de violence sur adversaire. La décision n'avait pas fait l'objet d'un recours en appel. Il a adressé le 12 août un courrier pour remise de peine. La demande entre dans le cadre réglementaire, le joueur ayant notamment accompli plus de la moitié de sa sanction.

**Le Bureau rejette toutefois la demande au regard des faits concernés**

iii. Licence Entreprise

Stéphanie PIOGER explique que les licences entreprises ont été réglementairement supprimé, mais que des comités continuent d'en délivrer. Elle sollicite le Bureau pour que ces licences entreprises perdurent sur la saison 2019-2020, dans l'attente de la mise en œuvre de la nouvelle offre de licence.

**Le Bureau valide la proposition.**

d. Statuts - Document Unique modifications statutaires

Stéphanie PIOGER rappelle que deux modifications statutaires vont être soumises au vote de la prochaine Assemblée Générale (objet et affiliation) et soumet aux membres la proposition des nouveaux textes.

**Le Bureau valide ces textes qui seront communiqués aux délégués fédéraux**

e. Joueur d'Intérêt Général - Demandes de dérogation reçues pour absence à la formation

Des clubs ont été dans l'incapacité d'inscrire et/ou de faire participer leurs JIG à la formation pour différents motifs. Il est proposé d'adresser une communication aux clubs pour les informer qu'ils devront impérativement participer à la prochaine session de formation organisée du 2 au 5 décembre 2019.

**Validation du Bureau Fédéral.**

## 11. Délégation Haut Niveau

#### a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point général concernant les dossiers de la Délégation Haut Niveau.

Lundi 26 août il représentait la LFB et la FFBB à la conférence de presse de rentrée de la ligue féminine de Handball, en présence de la Ministre des Sports.

Vendredi 6 septembre : réunion avec les clubs de NM1 qui envisagent la montée en pro B, pour les informer du cahier des charges Pro B, suivie d'un échange concernant le calendrier et la nouvelle mise en place pour suivre les clubs de NM1.

Pour la NM1, Jean-Pierre SIUTAT souhaite créer une commission pour travailler sur le cahier des charges pour accéder en Pro B. Il ne suffit pas de monter sportivement, il faut avoir les bases financières et structurelles nécessaires. Première réunion le 7 octobre à 15h.

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre : 3<sup>e</sup> pré open LFB à Orthez, Troyes et Tours. L'appel à candidatures va être lancé pour les 3 prochaines années.

Le 26 septembre : réception des clubs de LF2.

4, 5 et 6 octobre : Week-end Open MAIF LFB avec plusieurs réunions organisées en marge.

## 12. Délégation 3x3

#### a. Point général

Jérôme PRIGENT fait un point général sur les dossiers de la Délégation 3x3. Tous les retours des comités à propos du championnat sont positifs. 80% des comités sont prêts à organiser de nouvelles étapes. Les Comités ayant rencontré des difficultés à organiser ce championnat seront visités courant septembre.

Les statistiques des tournois Open Start seront disponibles fin septembre.

Concernant les Open Plus, quelques statistiques sont disponibles : 17 tournois organisés, 196 équipes y ont participé, dont 840 joueurs et joueuses. C'est une grande réussite. Un debriefing aura lieu avec les organisateurs le 12 septembre. Le 15 septembre verra le lancement des appels d'offres pour organiser les Open Plus. Déjà 40 demandes sont recensées.

Les organisateurs ont rencontré un problème lors du changement de licence au 30 juin. Les joueurs doivent faire une demande de licence 3x3 pour pouvoir jouer en juillet et en août. Une étude devra être faite au préalable pour savoir si la saisie sur FBI sera possible avant la fin de la saison sportive et compatible avec la bascule FBI. Une communication sera faite aux clubs.

#### b. Ranking – J. PRIGENT

Jérôme PRIGENT se rapporte à l'ouverture de Gilles THOMAS pour le ranking des équipes de France 3x3.

### 13. Questions diverses

Françoise EITO remercie pour l'invitation à participer à ce Bureau.

René KIRSCH : avec la fusion du Grand Est des départements ont des dettes vis-à-vis de la Ligue en raison des clubs (déjà réengagés). Le manque à gagner est de 11 000 €.

Jean-Pierre HUNCKLER demande que la liste des clubs concernés soit transmise à la DAJI afin qu'un courrier leur soit envoyé.

Christian AUGER souhaiterait que les pénalités de la charte des officiels soient appliquées au plus tôt afin de pouvoir lancer les appels à projets formation. Le texte définitif de la charte doit être validé au préalable par la DAJI. Un point sera porté à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral.

Yannick OLIVIER : Au niveau des Pays de la Loire, la Caisse d'Epargne régionale à Nantes construit un terrain 3x3 ouvert à tous. Il rencontre la direction commerciale régionale la semaine prochaine. Yannick Olivier demande qu'un joueur ou un représentant fédéral soit présent à l'inauguration du terrain le 3 octobre prochain, sachant que Tony ESTANGUET sera lui-même présent.

Il demande une deuxième chose : à titre expérimental, un ingénieur a commencé à travailler sur un logiciel de désignation d'officiels. Il a bien avancé, il y a des points bloquants. A-t-il l'autorisation de continuer ?

Jean-Pierre HUNCKLER ne veut pas qu'un logiciel concurrent bloque le fonctionnement fédéral. De plus, il y a déjà un logiciel unique utilisé par la fédération.

Jocelyn CHARRIER parle au nom du comité des Landes. Il a été très heureux d'avoir pu accueillir le Bureau Fédéral, et d'avoir organisé le campus. Il souhaite une belle soirée de traditions landaises.

Prochain Bureau Fédéral le 20 septembre 2019 à Paris.